



A VENDRE

Un système complet pour la stérilisation de l'eau et des pansements. Le système comprend deux autoclaves, dont l'un pour la stérilisation des pansements et l'autre pour la stérilisation de l'eau, deux réservoirs dont l'un pour l'eau chaude et l'autre pour l'eau froide. Ces réservoirs sont reliés par une tuyauterie spéciale à un pédalier pouvant alimenter d'eau chaude ou d'eau froide une chantepleure au-dessus d'un bassin. Le tout de fabrication française acheté à Paris il y a 18 mois. L'autoclave à pansement mesure 14 pouces de diamètre par 25 de profondeur. Ces appareils peuvent être chauffés au gaz ou au pétrole et sont garantis en parfait ordre. Le tout serait laissé à d'excellentes conditions, parce que le système est devenu trop petit pour l'hôpital qui le possède.

Pour plus amples informations s'adresser à

L'HOPITAL DU DR. BOURGEOIS

4, 5, 6,

Trois-Rivières, P. Q.



LE COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Les examens préliminaires pour l'étude de la médecine commenceront à l'Université Laval, rue St-Denis, Montréal, le 30 juin 1914, à 9 heures du matin. Les demandes d'admission à cet examen, les certificats requis et le montant de \$25.00 doivent être adressés au registraire, 30 rue St-Jacques, Montréal, d'ici au 15 juin.

L'assemblée générale du Collège des Médecins se réunira au même endroit mercredi, le 8 juillet 1914, à 10 heures du matin.

Le Comité des Créances s'assemblera la veille, à 10 heures du matin. C'est devant le Comité des Créances que doivent se présenter ceux qui désirent se faire asservir et obtenir leur licence.

Par ordre,

DR J. GAUVREAU,
Registraire.

